



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mardi 21 octobre 2014

CONVOICATIONS

Mickaël BERT (U.S. DAX RUGBY LANDES) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre U.S. Dax Rugby Landes / Colomiers Rugby du 18 octobre 2014, comptant pour la 8^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Mickaël BERT est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 5 novembre 2014.

Monsieur Mickaël BERT est suspendu dans l'attente de cette séance.

Vassili BOST (STADE MONTOIS RUGBY) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre S.U. Agen Lot-et-Garonne / Stade Montois Rugby du 18 octobre 2014, comptant pour la 8^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Vassili BOST est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 5 novembre 2014.

Monsieur Vassili BOST est suspendu dans l'attente de cette séance.

Lifeimi MAFI (U.S.A. PERPIGNAN) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre U.S.A. Perpignan / A.S. Béziers Hérault Rugby du 19 octobre 2014, comptant pour la 8^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Lifeimi MAFI est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 5 novembre 2014.

Monsieur Lifeimi MAFI est suspendu dans l'attente de cette séance.

Jean-Baptiste ROIDOT (S.U. AGEN LOT-ET-GARONNE) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre S.U. Agen Lot-et-Garonne / Stade Montois Rugby du 18 octobre 2014, comptant pour la 8^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Jean-Baptiste ROIDOT est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 5 novembre 2014.

Monsieur Jean-Baptiste ROIDOT est suspendu dans l'attente de cette séance.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

T +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr



PARTENAIRE
MAJEUR

PARTENAIRES OFFICIELS